



Règlement
By-law

4884

Autorisation à Centre d'Accueil Beaumont Inc. d'agrandir et d'occuper, aux fins d'une résidence pour personnes âgées, le bâtiment portant le numéro 3245 est, boulevard Saint-Joseph.

A la séance du conseil de la ville de Montréal, tenue le 1er mai 1975, (2e étude),

le conseil décrète:

1. — Nonobstant toute disposition réglementaire régissant la construction, la modification ou l'occupation des bâtiments, le présent règlement autorise le "Centre d'Accueil Beaumont Inc." à augmenter d'un (1) étage la hauteur du bâtiment portant le numéro 3245 est, boulevard Saint-Joseph, sur son implantation actuelle, cet étage devant être traité avec le même soin que le rez-de-chaussée existant et construit de matériaux semblables, et à l'occuper aux fins d'une résidence pour personnes âgées.

2. — La présente autorisation est sujette à l'approbation des plans définitifs par le service des permis et inspections et ne dispense pas de l'observation intégrale de toutes autres dispositions législatives ou réglementaires,

Authorization for Centre d'Accueil Beaumont Inc. to extend and occupy as a residence for elderly persons the building bearing number 3245 St. Joseph Boulevard East.

At the meeting of the Council of the City of Montreal held on May 1st, 1975, (2nd study),

Council ordained:

1. — Notwithstanding any by-law provision governing the construction, alteration or occupancy of buildings, this by-law authorizes "Centre d'Accueil Beaumont Inc." to increase by one (1) storey the height of the building bearing number 3245 Saint Joseph Boulevard east, on its present site, such storey to be given the same care as the existing ground floor and to be built with similar materials, and to occupy it as a residence for elderly people.

2. — This authorization is given subject to the approval of the final plans by the Permits and Inspections Department and does not exempt from the need to comply fully with all other legislative or by-law provisions.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

POUR LA VILLE DE MONTRÉAL

MONTRÉAL. LE

06 MAI 1975

Archives de la Ville de Montréal